

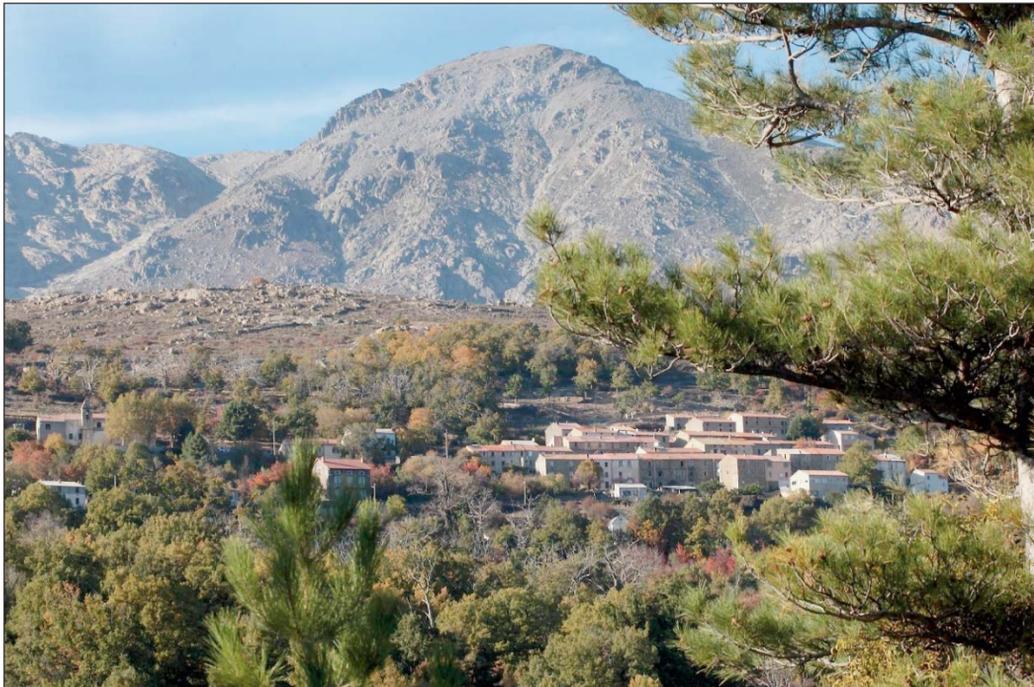
**LE BILLET DE  
JEAN-RENÉ  
LAPLAYNE**

## Nature, on t'aime...

Et Dieu créa la Corse... Il la piqua comme une fleur dans l'écharpe bleue de la Méditerranée. Puis il dessina ses rivages, la sertit de criques, pétrit ses montagnes, creusa ses vallées, la parsema, du Nord au Sud, de mille rivières, l'inonda des essences les plus capiteuses, en forçant sur la ciste et la menthe. Il inventa pour elle, une trilogie sur laquelle elle appuierait sa vie quotidienne : le châtaignier, l'arbre à pain, le chêne, dont le bois rend les hivers plus doux, et l'olivier, qui prêcherait la paix sur cette terre où la violence coule comme les sources. Cette description est certes très idyllique, elle n'en est pas moins le reflet de la réalité. Ce n'est pas par hasard que les Grecs ont appelé la Corse Kallisté, la plus belle. Longtemps durant, l'île s'est crue protégée, intouchable. Jusqu'à ce jour de février 1973 où elle vécut un véritable cauchemar. Ce fut l'affaire des boues rouges qui provoqua un soulèvement populaire. Des milliers de personnes descendirent dans la rue. Sans vergogne la société italienne, la *Montedison*, installée sur la côte toscane, déversait à 40 miles du Cap Corse ses déchets toxiques polluant dangereusement notre littoral. Depuis la Corse est en état de vigilance permanent. Avec des boucliers protecteurs comme le Parc Naturel Régional et le Conservatoire du littoral. Deux organismes qui non seulement veillent sur notre patrimoine écologique mais ne cessent de l'enrichir. Aujourd'hui l'un des problèmes préoccupants est celui du traitement des déchets. Ce sont les lieux de décharge qui sont le plus difficile à trouver car certains choix sont rejetés par la population par crainte d'insalubrité. Autre préoccupation majeure : celle des incendies. C'est la hantise de chaque été. On a vécu cette saison même des moments de tourments, à très haut risque, avec notamment les brasiers d'Aullène et de Tavaco. Ils ont enfanté des paysages de cendre. Or il faut des décennies pour reconstituer certains tissus végétaux. Il n'y a pas de fatalité mais on reste confronté, d'un été à l'autre, à un éternel recommencement.

Le regard se tourne aussi vers le littoral, objet de toutes les tentations, et plus largement vers la mer transformée en poubelle. Il y a lieu de gérer autrement la plaisance qui est à la fois une source de richesse et de pollution.

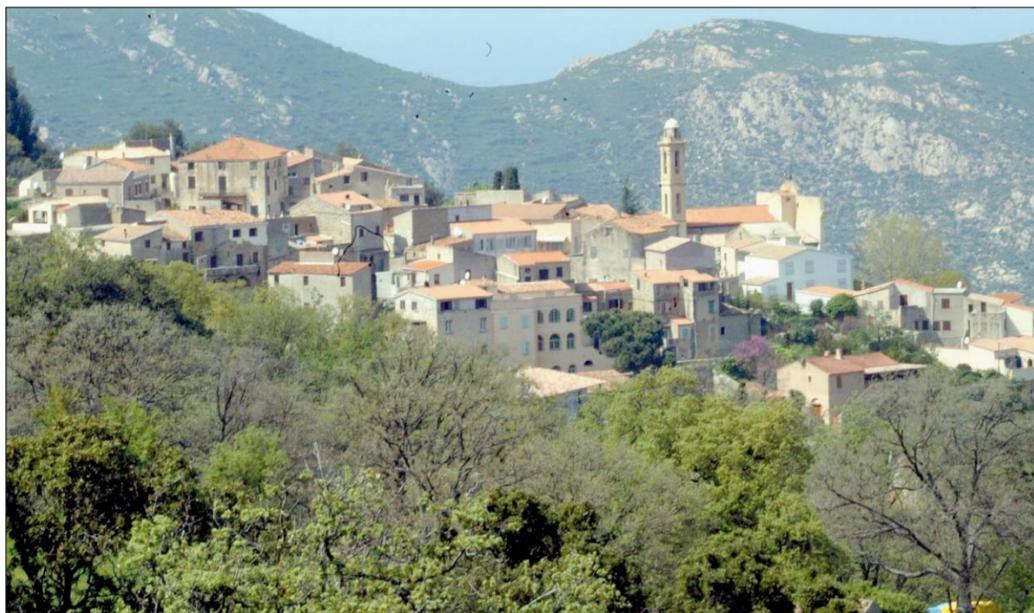
La défense de notre environnement relève d'une prise de conscience individuelle et collective, car nous sommes tous des écologistes. La survie de la nature dépend de nous, de nos comportements. C'est une affaire de solidarité, de responsabilité, de défense de la proximité. Nature, on t'aime...



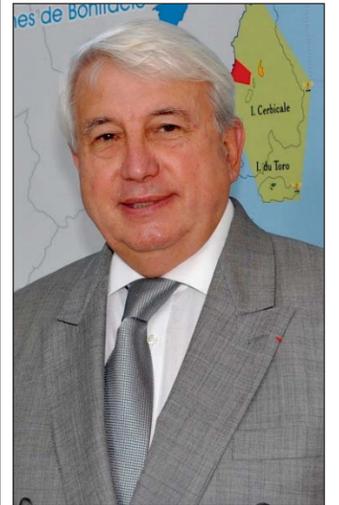
(Photo Jeannot Filippi)

# Le grand défi de l'environnement

■ La Corse est confrontée au traitement des déchets, à la défense de ses sites et à la protection de son littoral. Comment réagit-elle ? Notre dossier s'attache à répondre à cette question. **8 PAGES SPÉCIALES**

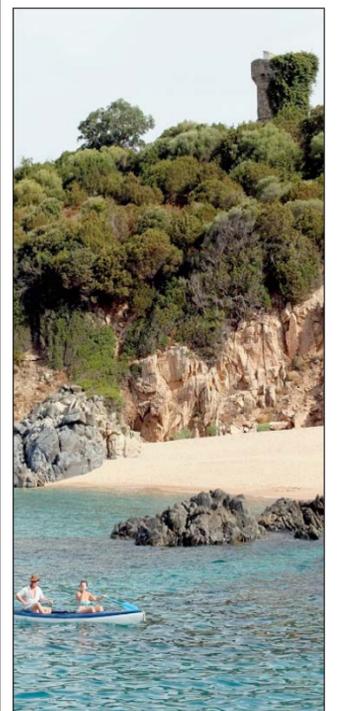


(Photo Ghjiormu Padovani)



(Photo Pierre Clavier)

## Le credo de Jérôme Polverini p III



(Photo Alain Pistoressi)

## Un littoral sous haute protection p VII

## VOS VIEUX APPAREILS, RECYCLABLES OU NON RECYCLABLES ?



RECYCLABLE



RECYCLABLE



RECYCLABLE



RECYCLABLE



RECYCLABLE



RECYCLABLE



RECYCLABLE



RECYCLABLE



RECYCLABLE



RECYCLABLE



RECYCLABLE



RECYCLABLE



RECYCLABLE



RECYCLABLE



RECYCLABLE



POUR LA 2<sup>ÈME</sup> ANNÉE CONSÉCUTIVE,  
LA CORSE EST LEADER NATIONAL\*

**DU RECYCLAGE  
DES DÉCHETS  
D'ÉQUIPEMENTS ÉLECTRIQUES  
ET ÉLECTRONIQUES  
(DEEE)**



WWW.RECYCLONSLEDEEE.FR

\*EN CORSE, 15KG/HAB./AN DE DEEE SONT COLLECTÉS  
CONTRE 4KG/HAB./AN EN MOYENNE AU NIVEAU NATIONAL.



■ pollution

## Deux batailles historiques

Le mot est de Valéry Giscard d'Estaing, président de la République (1994-1981). Il est extrait d'une interview publiée le 19 février 1998 par *L'Express* :

« Il est notamment une réussite dont le mérite revient aux Corses eux-mêmes : on n'a pas défigurée l'île. On a abîmé toute la Méditerranée, le sud de l'Espagne, une grande partie de la Côte d'Azur, mais les superbes paysages de la Corse sont heureusement demeurés intacts ».

Ces Corses dont parle Giscard sont assurément tous ceux et toutes celles qui, sans exceptions, ont mené ou pris part aux grandes batailles populaires dans les années 60 et 1973-74. C'est à leur combat, qui ne portait pas encore le nom d'écologique, auquel l'ancien chef de l'État avait entendu se référer, parce qu'il était placé sous le seul signe de la démocratie.

### 1960 : l'Argentella

Le 14 avril 1960, le ministre-délégué à l'Énergie atomique, Pierre Guillaumat, et son haut-commissaire, Francis Perrin, se rendent à Ajaccio « en vue d'examiner sur place les possibilités de création d'un centre d'expérimentations nucléaires souterraines », celui de Reggane, au Sahara, étant appelé à disparaître, une fois l'Algérie devenue indépendante. Site choisi : les galeries des mines désaffectées de l'Argentella, entre Calvi et Galeria. On en fait miroiter les avantages, on assure que ces expériences ne seront pas dangereuses pour la population, mais personne



En signe de protestation contre les boues rouges, les pêcheurs bloquent les ports d'Ajaccio et de Bastia.

(Photo DR)

ne veut rien entendre, ni à Calvi, ni ailleurs. A l'image de la fontaine de Vaucluse, le cheminement des eaux souterraines, fort abondantes, reste inconnu dans l'île. Sur le Continent, des voix très autorisées rallient la protestation des Corses : Gaston Defferre, sénateur maire de Marseille, le célèbre commandant Cousteau, le navigateur solitaire Alain Bombard, l'explorateur Paul-Émile Victor, et tant d'autres.

On manifeste en Corse et à Marseille, on défile, on se donne rendez-vous à l'Argentella en répandant le bruit que les ingénieurs qui y travaillent (déjà) seront appelés à prendre en mer un bain forcé. Le gouvernement de Michel Debré renonce, le rendez-vous

est annulé et, le 13 juin 1960, le préfet Bernard Vaugon est autorisé à annoncer : « les techniciens atomiques sont partis. Ils ne reviendront pas, ils ne seront pas remplacés ».

Ouf !... La première bataille pour la sauvegarde des richesses naturelles a été gagnée en l'espace de deux mois. Il en faudra un peu plus, dans treize ans, pour remporter la deuxième bataille, celle des boues rouges.

### 1973-74 : les boues rouges

La puissante société italienne *Montedison* a en effet construit une grande usine de traitement de bioxyde de titane à Scarlino, en Toscane, et elle rejette dans les eaux internationales, à 30 ou 40 milles au

nord de la Giraglia, ses résidus chimiques extrêmement polluants. En février 1973, les Corses descendent dans la rue, estimant sans effet les protestations de Paris par la voie diplomatique. Le 18 février, plusieurs milliers de personnes défilent à Bastia, où des incidents éclatent, marqués par deux arrestations (Vincent Duriani, adjoint au maire, et Edmond Simeoni, porte-parole de l'ARC), et à Ajaccio. Le conseil général de la Corse, alors encore unique, siège sous la présidence du sénateur François Giacobbi, il intente un procès qui sera d'ailleurs gagné à Livourne en avril 1974. Cette action avait été soutenue par l'office du tourisme et les pêcheurs de Livourne, les villes

de Bastia, Marseille et Nice, la prud'homie des pêcheurs de Bastia et la jeune chambre économique d'Ajaccio.

L'île unanime avait engagé un combat jamais lancé sous ces différentes formes dans le cadre de la « révolution écologique ». Le 14 septembre, l'un de ceux-ci avait été endommagé par un attentat à l'explosif dans le port de Follonica. Attentat qui était le premier à être revendiqué par le FPCL (Fronte paesanu di liberazione di a Corsica). Cette action explosive, mais nul ne s'en étonne, est accueillie avec faveur par l'opinion corse.

Le grand débat a gagné toutes les rives de la Méditerranée, de la Corse au Liban. Une dernière manifestation se déroule

dans les cités insulaires le 12 août 1973. La veille, le ministre de l'Environnement avait publié, à Paris, un communiqué prescrivant que tout rejet, solide ou liquide, devra être suspendu avant février 1975, et qu'avant le 30 novembre 1973, la totalité des décharges solides, soit 600 tonnes des 3 000 quotidiennement déversées, devra être stockée à terre.

Le premier grand procès pour la défense de l'environnement s'ouvre à Livourne le 14 avril 1974. Il s'achèvera le 27 avril par la condamnation du président de la *Montedison* et quatre de ses principaux collaborateurs à trois mois et vingt jours de prison avec sursis pour violation de la loi italienne du 14 juillet 1965 interdisant l'immersion en mer de substances toxiques ou polluantes sans autorisation préalable et sans système d'épuration. La *Montedison* fera appel et, le 30 avril 1976, obtiendra au Parlement de Rome le vote d'une loi modifiée avec effet rétroactif. Le 7 juillet, la cour d'appel de Livourne ne pouvait plus qu'en prendre acte.

Dans l'intervalle des procès, la France et l'Italie avaient toutefois signé la Convention de Barcelone du 16 février 1976 interdisant formellement le déversement en Méditerranée des boues rouges, depuis lors inscrites sur la liste des substances prohibées.

Au total, deux belles victoires sur les pollueurs qui, en Europe, placent l'île en pointe de l'écologie bien comprise.

PAUL SILVANI

■ recherche

## A Calvi, la Stareso veille sur la mer

On la remarque à peine. Et quand on s'en approche, on découvre un décor unique, digne d'un film de James Bond. La base scientifique de la Stareso - pour station de recherches sous-marines et océanographiques - est située en aplomb du phare de la Revellata, sur la presqu'île du même nom, au sud de Calvi. Comme lui, elle veille. Non pas sur les marins, mais sur la grande bleue et ses profondeurs. Née en 1972 de l'audace et du caractère visionnaire de Marcel Dubuisson, recteur en Belgique et féru de sciences de la mer, la structure en pierres de granit, œuvre de l'architecte Claude Strebelle, est parfaitement intégrée au site. Après avoir été essentiellement réservée aux étudiants de l'université de Liège, elle reçoit aujourd'hui, depuis son changement de statut en 1989, des chercheurs venus des quatre coins du monde. Tout en continuant à accueillir universitaires et scolaires insulaires.

### Un laboratoire sur l'eau

L'outil scientifique se compose de laboratoires, de salles de cours, d'une infrastructure complète de plongée et d'un port abri. Un port qui donne un accès direct au milieu naturel. L'hébergement et la restauration sont assurés sur place, afin de permettre une immersion totale des chercheurs *in situ*. Pourquoi Calvi et la Revellata ? D'abord, parce que le cadre est exceptionnel par son isolement et sa beauté. Mais aussi et surtout parce que les eaux corses, en cet

endroit, sont encore d'une rare pureté. Parce que la faune et la flore y sont abondantes et riches, la pollution quasi inexistante. Bref, des conditions optimales pour étudier, lancer des programmes de recherches et par là même des pistes pour préserver. Les équipements, qui ont évolué sans cesse depuis bientôt 40 ans, permettent la réalisation de travaux dans les diverses disciplines de l'océanographie (biologie, chimie, physique, sédimentologie, etc.).

### Un interlocuteur privilégié pour les collectivités locales

Les scientifiques présents sur place à plein-temps, sous la houlette de Pierre Lejeune, directeur de la Stareso, poursuivent des programmes sur ces différentes thématiques. En collaborant avec les chercheurs-visiteurs qui se succèdent tout au long de l'année à Calvi. De leurs travaux communs sont nés - et naissent en permanence - nombre de rapports, publications internationales, thèses de doctorats, européens principalement. Mais la Stareso travaille aussi avec l'université de Corse et les institutions locales, comme l'office de l'Environnement. Des recherches ont notamment été menées localement sur la pêche langoustière, l'herbier de posidonie, les comportements reproducteurs des poissons, la flore corse. Plusieurs autres programmes portent sur des thèmes plus universels : cycle du carbone ou de l'azote, dynamique de population du plancton, circulation des masses d'eau en



La base scientifique de la Stareso - pour station de recherches sous-marines et océanographiques - est située sur la presqu'île de la Revellata au sud de Calvi. Elle veille sur la grande bleue et ses profondeurs.

(Photo Paul Ortoli)

relation avec les phénomènes de réchauffement climatique.

### Une station de renommée internationale

Outre le fait de disposer de conditions de travail optimales, ceux qui viennent, de plus ou moins loin, à la Revellata, apprécient de pouvoir accomplir leur mission les pieds dans l'eau. Entre deux séquences studieu-

ses, la presqu'île offre aussi la possibilité de belles promenades, été comme hiver. Pour ceux qui restent sur place en permanence, l'ennui n'est pas de mise non plus. Les chercheurs de la Stareso sont devenus des interlocuteurs privilégiés pour les collectivités locales, qui n'hésitent pas à leur confier des missions : expertises ou études d'impact par exemple. L'équipe est également

d'excellent conseil pour tous les médias, insulaires ou pas, qui n'hésitent pas à la solliciter pour traiter de sujets environnementaux, locaux ou mondiaux. Grâce à eux, la Corse peut également s'enorgueillir de posséder, sur son territoire, une station de recherches de renommée internationale. Et la mer d'avoir son gardien.

I. V.



■ rencontre

## Jérôme Polverini : "Connaissance et action, telle est la devise de l'Office"

Le président de l'Office de l'environnement de la Corse a bien voulu se prêter au jeu des questions-réponses. En toute clairvoyance et sans détour aucun...

### Quels sont les objectifs prioritaires en Corse en matière d'environnement au sens large ?

Ces objectifs sont dictés par la réalité physique et paysagère de l'île. Une île verte, boisée, arrosée, giboyeuse, entourée d'une mer pure et poissonneuse, encore peu modifiée par l'habitat. Je vois donc trois grandes priorités structurelles. D'abord la relation entre l'eau, le boisement et le feu, ce qui distingue surtout la Corse en Méditerranée. Il faut donc d'autant plus lutter contre les incendies. Ce premier impératif détermine largement le second : la préservation de la vie sauvage de l'île, liée à la terre à nos épais maquis et à nos vastes forêts, en mer à la modération des activités de pêche. L'île est vivante et doit le rester.

Le troisième grand défi, c'est celui de la maîtrise quantitative et paysagère de l'urbanisation, essentiellement sur le littoral. Il faut préserver la virginité de certains espaces, limiter l'occupation bâtiesseuse, en interdire les formes agressives. Priorité plus conjoncturelle, la prévention et la lutte contre les pollutions à terre (déchets, assainissement et qualité de l'air) et en mer (prévention des marées noires).

### Comment l'office de l'environnement exerce-t-il



Jérôme Polverini : « L'office est actif sur tous les fronts sauf l'urbanisation et les établissements dangereux... » (Photo Pierre Claverie)

### ses missions ?

L'office est actif sur tous les fronts sauf l'urbanisation et les établissements dangereux. Nous réalisons beaucoup d'études et d'inventaires, nous finançons beaucoup d'aménagements et de travaux. Nos personnels sont des scientifiques de haut niveau. Connaissance et action, telle pourrait être la devise de l'office.

### Souhaiteriez-vous avoir les coudées plus franches pour pouvoir agir de manière encore plus pertinente sur le terrain ?

Nous n'avons pas les coudées franches, car « Matignon » a été, en matière d'environnement, une grande hypocrisie d'État : le ministre de l'Environnement de l'époque, Mme Voynet, a freiné des quatre fers pour nous refuser le

bloc de compétences demandé ! Elle nous a concédés les seuls déchets et des brouilles en matière de chasse et de pêche.

### Quel regard posez-vous sur le projet Padduc et le sort qui lui a été réservé devant l'assemblée de Corse ?

Le projet de Padduc ? L'immense majorité de ceux qui le dénoncent n'a pas lu ses 189 pages et répète comme des

perroquets la désinformation organisée. Cette dernière a fait dire et écrire que c'était le tout tourisme, quand le texte dit que le tourisme doit être maîtrisé ; que c'était l'économie résidentielle quand ce même texte dit que, puisqu'elle existe déjà, il faut bâtir une économie de production ; que l'on changeait la loi littoral quand le texte dit qu'elle n'est pas modifiée ; que l'on sacrifiait les espaces remarquables alors qu'à 10 % près notre projet était celui de l'État ; que l'on bradait les terres agricoles d'excellence alors que le projet protégeait 85 000 hectares pour 25 000 actuellement en cultures. Électoratisme d'un agrégat d'oppositions hétéroclites.

### Qu'est-ce que la réflexion engagée à travers le Grenelle de l'environnement a apporté à l'échelle de la Corse ?

Excellente réflexion, qui a repris à son compte deux propositions originales de l'office de l'environnement de la Corse et de moi-même, la création d'une zone maritime particulièrement vulnérable et la création d'une zone économique exclusive en Méditerranée. Excellente aussi car elle a écarté le rejet de l'incinération : elle prescrit expressément la valorisation énergétique des déchets résiduels.

### Comment la Corse peut-elle et doit-elle défendre sa place en Méditerranée ?

La Méditerranée est vaste. Mais nous sommes à beaucoup d'égards un modèle de référence : la plupart des autres îles sont pelées, n'ont pas d'eau,

sont envahies par un tourisme de masse. Dans les instances internationales où je représente la Corse, je plaide pour la dépollution de la Méditerranée, la protection de ses ressources halieutiques et le tourisme durable. Nos savoir-faire en matière de gestion de l'eau, de pêche durable et raisonnée, de lutte contre les incendies, de parc marin sont reconnus et recherchés.

### Pensez-vous que les ressources et autres richesses de l'île sont suffisamment protégées ? Et valorisées ?

Il reste toujours à faire partout : protéger et valoriser la forêt, les gisements de corail, le tourisme vert... Le vent et le soleil, ressources naturelles de notre île, sont-ils suffisamment valorisés alors qu'on peste contre les éoliennes et les champs photovoltaïques envisagés ?

### Votre position au cœur du débat sur le réchauffement climatique et les effets qu'il pourra induire à terme ?

Le réchauffement climatique est la menace majeure pour la Corse car nous sommes en limite nord de la zone semi-aride. La remontée de cette zone peut nous enfermer dans un cycle d'appauvrissement végétal et hydrique mortel à terme, accéléré par le changement d'échelle des incendies, comme en Grèce ou en Australie. La négociation de Copenhague est donc essentielle. La Corse doit, à sa petite échelle, donner l'exemple.

## "J'ai saisi Jean-Louis Borloo à des fins d'interdiction des filets maillants dérivants dans la ZEE française"

### La France, à l'initiative de Jean-Louis Borloo, a décidé de créer une zone économique exclusive en Méditerranée pour préserver les ressources halieutiques. Une décision dont vous ne pouvez que vous réjouir puisque vous en aviez déjà fait accepter l'idée en 1994 ?

C'est effectivement sur ma proposition personnelle en qualité de représentant de la

Corse à la commission méditerranéenne de la conférence des régions d'Europe, à Palma de Majorque le 16 juin 1994, qu'une résolution préconisant cette création a été adoptée à l'unanimité pour mettre fin au massacre éhonté des stocks de thons et de cétaqués par la pose de filets maillants dérivants multikilométriques des flottes de pêche industrielle asiatiques.

Le sommet des chefs d'État de Corfou s'est immédiatement saisi de cet appel en juin 1994 et a provoqué la conférence diplomatique d'Heraklion le 11 décembre 1994 à laquelle je fus spécialement invité. Elle a échoué car on y avait convié les Japonais (les loups invités à dire comment sauver les agneaux !). J'ai participé à une seconde conférence à Venise, le 27 novembre 1996, à laquelle

assistaient cependant certains États du Maghreb peu enclins à régler. J'ai relancé l'idée à Murcia en novembre 2006, à propos du livre bleu relatif à la politique maritime européenne devant Mme Danuta Hubner, commissaire européen. J'ai enfin insisté récemment à Ajaccio lors des réflexions régionales sur le Grenelle de la mer en mai 2008. Opiniâtreté récompensée. Cette idée absolument neuve en 1994

aura mis 15 ans à aboutir. L'exploitation de la Méditerranée doit passer de l'anarchie qui la caractérise à l'état de droit, par extension progressive de l'initiative française. C'est ce que propose le projet de livre bleu du gouvernement sur la politique de la mer : « la France créera en Méditerranée une ZEE lui permettant d'assurer ses devoirs en termes de surveillance et protection du milieu et elle

invitera les états riverains à se doter eux-mêmes de zones sous juridiction nationale (zone économique exclusive ou zone de protection écologique) ». Je suis fier de ce résultat. Je viens de saisir M. Borloo d'une demande d'interdiction des filets maillants dérivants dans la ZEE française. Nous n'aurons plus, je l'espère, à sauver un cachalot pris dans des filets au large du parc marin de Bonifacio.

**La gamme U Bio vous permet de choisir chaque jour une alimentation de qualité, respectueuse de notre environnement.**

**bio** **AB** CERTIFIÉ AGRICULTURE BIOLOGIQUE **MAX HAVELAAR**

Consommer Bio, c'est être sûr de la qualité de ce qu'on mange, et c'est agir pour une préservation durable de notre environnement.



## Les maires face à la problématique

**DÉCHETS MÉNAGERS, TRI SÉLECTIF, PRODUCTION ÉNERGÉTIQUE, ÉCONOMIE DES RESSOURCES POLLUTION EN MILIEU MARIN...** Aujourd'hui, plus que jamais, les maires doivent prendre part, à bras-le-corps, aux épineux dossiers liés de l'environnement.



« Notre grande priorité, c'est les déchets ménagers », affirme d'emblée Joselyne Mattei-Fazi, présidente de l'association des maires de Corse-du-Sud. (Photo Michel Luccioni)



Ange-Pierre Vivoni, président de l'association des maires de Haute-Corse, estime que « nous pouvons tous devenir des éco-citoyens ». (Photo Gérard Baldocchi)

### Joselyne Mattei-Fazi : "C'est notre capital"

« Notre grande priorité, c'est les déchets ménagers », affirme d'emblée Joselyne Mattei-Fazi, présidente de l'association des maires de Corse-du-Sud. Elle a d'ailleurs tenu à mettre ce sujet au cœur des 4es Rencontres internationales des maires de la Méditerranée qui ont eu lieu le 9 octobre dernier à Ajaccio. Pour cette édition 2009, initiée par l'association des maires de Corse-du-Sud, les élus se sont essentiellement concentrés sur l'élimination des déchets à travers les enjeux, les moyens et les responsabilités des maires. « Quel que soit le parti politique, cette question est essentielle pour chacun d'entre nous. Je pense d'ailleurs qu'elle est la problématique du siècle. Avec peu de moyens, nous sommes obligés de lutter contre cet équilibre permanent entre respect de l'environnement et problématique des déchets ». Tirailé également entre le

fait d'améliorer le système et celui de ne pas augmenter la taxe d'ordures ménagères. Tirailé enfin entre plusieurs démarches : le centre d'enfouissement technique, l'incinérateur, etc. La mise en place du tri sélectif est également un projet d'importance pour le maire de Renno. « Le projet devrait voir le jour en 2010 dans les Deux-Sorru ».

#### « Gérer ensemble ce problème »

Pour Joselyne Mattei-Fazi, une chose est sûre, c'est ensemble que ce problème doit être géré. « Malgré les démarches mises en place, certains citoyens font constamment preuve d'incivisme. Il n'est pas rare de trouver des sachets à deux pas des conteneurs ou des matelas et voitures en plein maquis. Les maires ne sont pas là pour faire la guerre aux riverains mais pour apporter le meilleur service. Il faut bien comprendre

que notre environnement est notre capital, notre richesse. Il faut avant tout le préserver ». Mais les déchets ménagers ne sont pas les seuls problèmes auxquels sont confrontés les maires insulaires.

La problématique de la production énergétique, la divagation du bétail pour les maires de l'intérieur, la pollution des eaux pour les maires du littoral. Joselyne Mattei-Fazi a tenu à rappeler la motion et le projet qui ont été adoptés à l'assemblée de Corse : l'un concernait le refus à toute centrale au fuel lourd, le second une taxe forfaitaire pour le mouillage des bateaux de plaisance. Agir au niveau de la ville apparaît donc comme l'un des meilleurs moyens pour réduire la consommation d'énergie, la facture énergétique, les émissions et rejets, tout en valorisant les ressources locales.

EMMANUELLE FERRANDINI

### Ange-Pierre Vivoni : "Vingt ans de retard à rattraper"

« La Corse est en retard sur le traitement des déchets ménagers et nous ne sommes pas les seuls », confie Ange-Pierre Vivoni, président de l'association des maires de Haute-Corse. Parmi les grands sujets débattus à l'occasion du congrès des maires de France, la question de l'environnement n'a pas été éludée. « Nous savons d'ores et déjà que trente départements ne seront pas aux normes en 2012. Nous ne sommes pas prêts à gérer cette problématique car pour l'heure nous ne savons plus quoi faire de nos déchets ». Le grand défi des maires est de parvenir aujourd'hui à diminuer les ordures. Ange-Pierre Vivoni en est convaincu : « C'est un combat que l'on peut gagner. Nous pouvons tous devenir des éco-citoyens ». Cette confiance en l'avenir est soutenue par une petite révolution qui a fait grand bruit : les cabas en plastique recyclé. En se positionnant comme précurseur, la Corse s'est engagée dans une démarche environnementale.

Six ans après ce grand pas, rien a changé ou presque....

« Les conteneurs de tri sélectif vont être progressivement installés et d'ici fin 2010 tous les villages du Cap Corse en seront équipés ». Un aménagement qui s'élèvera à un million d'euros, financé par l'Ademe et l'office de l'environnement.

#### Le développement durable générateur d'emplois

Si le devenir des ordures ménagères préoccupe les collectivités locales, avec la problématique soulevée par la décharge de Tallone. Le président des maires de Haute-Corse élargit ses propos aux pollutions intempêtes en milieu marin, qui à long terme pourraient mettre à mal l'écosystème. « La Méditerranée ne doit pas devenir une poubelle ». Les professionnels de la pêche enregistrent une baisse de leur activité. Le poisson devient une denrée noble, ce qui incite Ange-Pierre Vivoni à jeter la lumière sur un paradoxe : « La

Corse détient 10 000 kilomètres de côtes et c'est la seule île qui n'en retire aucun profit ».

S'il se dit favorable à une police des mers internationale pour éviter les vagues de pollution comme celles essuyées la saison dernière sur le rivage. Il ne cache pas ses craintes de voir un jour « l'île victime d'un accident pétrolier ». Autre sujet intrinsèquement lié aux priorités écologiques, le plan d'aménagement et de développement durable de la Corse. « Le Pad-duc c'est la loi ! » affirme Ange-Pierre Vivoni avant de proposer « les communes pourraient acheter des terrains constructibles pour les échanger contre des surfaces agricoles destinées aux professionnels ». Pour lui, le développement économique ne doit pas être freiné par des contraintes écologiques, mais au contraire rebondir sur ces exigences « pour offrir un nouvel essor sur la base d'une Corse respectueuse car la mer c'est l'avenir ».

JULIE QUILICI

## Iles Sanguinaires-Pointe de la Parata : un site exemplaire

Dans quelques mois, en juin plus exactement, les visiteurs pourront découvrir le nouveau visage des Îles Sanguinaires-Pointe de la Parata. D'importants travaux sont actuellement en cours afin de revaloriser l'un des sites les plus fréquentés de Corse. Chaque année, 300 000 visiteurs foulent, en effet, ce sentier qui mène à la tour afin d'y découvrir les véritables trésors naturels, patrimoniaux et historiques du site. Requalification de la route d'accès à la presqu'île, réorganisation du stationnement, aménagement d'un espace de liberté à Campo-di-Reta, création d'un réseau de sentiers de découverte et d'une maison d'accueil, revégétalisation, mise en scène de la tour de la Parata... Autant d'ac-

tions qui tendent à restaurer et revaloriser ce lieu, quelque peu dégradé au fil du temps.

#### Un exemple concret de développement durable

Ce chantier lancé en 2001 par la ville d'Ajaccio et le conseil général de la Corse-du-Sud s'inscrit dans l'opération Grand site de France. La philosophie de ce réseau étant de protéger, restaurer, gérer les flux de visiteurs afin que l'image de ce site tant représenté sur photos et cartes postales, reste ce produit d'appel indispensable au développement économique.

Le projet apparaît donc comme un exemple concret de développement durable engagé par les deux collec-



Chaque année, 300 000 visiteurs foulent ce sentier qui mène à la tour afin d'y découvrir les véritables trésors naturels, patrimoniaux et historiques du site. (Photo Michel Luccioni)

tivités. De ce point de vue-là également, l'opération apparaît comme emblématique. Elle met en effet en évidence le fort partenariat tissé entre les collectivités locales impliquées dans ce dossier, l'État, la Collectivité territoriale de Corse, via l'Office de l'environnement, et l'Europe. Au total, près de quatre millions d'euros ont été engagés pour ce projet. En Corse, quatre autres lieux emblématiques - la Restonica, le col et les aiguilles de Bavella, les calanche de Piana et Bonifacio -, sont concernés par le dispositif opération Grand Site. Celui des îles Sanguinaires-Pointe de la Parata sera le premier à se concrétiser. Une mue qui aura nécessité près d'une dizaine d'années.

■ milieu scolaire

## La leçon d'école du Parc naturel

Au Parc naturel régional, le « projet éducation à l'environnement » représente une équipe de 20 personnes qui met à la disposition du public en particulier scolaire ses compétences, son expérience et ses ressources afin de sensibiliser, accueillir, éduquer, former, informer, et promouvoir le patrimoine naturel et culturel.

Avec ses deux structures d'accueil avec hébergement (Casa Marina et Casa di a Natura) les outils utilisés sont variés et adaptés au public. Au premier chef, les interventions en salle avec projections, ateliers, débats... Le Parc est également équipé de malles pédagogiques à thème (mouflon, grand dauphin, truite macrostigma, déchets, eau...), utilisées par un animateur en milieu scolaire.

D'autres outils comme le diaporama ou la vidéo viennent régulièrement appuyer la démonstration de ces malles. Autre moyen d'éducation à l'environnement : les sorties sur le terrain (découverte de la forêt de montagne, découverte du châtaignier, de l'olivier, de l'architecture des villages, de l'apiculture...)

### L'exemple du village des tortues

A titre d'exemple, le village des tortues, situé à l'entrée des gor-



Avec ses deux structures d'accueil avec hébergement (Casa Marina et Casa di a Natura) les outils utilisés sont variés et adaptés au public. (Photos Jeannot Filippi)

ges de l'Asco, est un centre de protection et d'information sur la tortue d'Hermann.

L'objectif de ce site est d'élever un groupe de tortues en semi-captivité, d'informer le public

sur son statut et des principales menaces qui pèsent sur elle et de procéder, à terme, à leur réintroduction en milieu naturel.

Sur ce terrain de deux hectares

situé dans une forêt de chênes verts séculaires, un sentier d'interprétation et de découverte permet de connaître le mode de vie, les exigences écologiques et les moyens de préser-

ver la dernière espèce de tortue terrestre en France. Enfin, au cours de la visite, on peut découvrir l'enclos de reproduction, l'enclos des juvéniles, l'écloserie et la nurserie

### Le succès des rallyes nature

Et que dire des rallyes nature (activités qui grâce à leur aspect ludique permettent à des enfants de découvrir un écosystème : la dune à Pinia, la forêt à Vizzavona, la châtaigneraie à Piedicroce...)?

Très appréciée par les élèves, cette activité permet de découvrir un milieu de manière ludique ; apport scientifique et compétition côtoient loisir et convivialité. Par exemple, le rallye « du maquis à la dune », un parcours aménagé ponctué d'ateliers abordant différents thèmes ou domaines tels que le pin maritime, la régénération, l'incendie, la faune, la flore, la dune... La richesse du biotope de la forêt de Pinia (forêt littorale sur la commune de Ghisonaccia) et les actions de protection et d'aménagement mené par le Conservatoire du littoral offrent un territoire propice aux sorties éducatives. En direction du grand public, le Parc réalise des expositions thématiques généralement présentées dans un bus circulant dans les foires et manifestations rurales sur le territoire du Parc mais aussi ailleurs à la demande d'organismes et associations. Bref, les adultes de demain, ne pourront pas dire... « On ne savait pas ».

J.-J.G.

## "Un rôle ambitieux et vital"

Quatre missions essentielles pour sauvegarder, préparer et imaginer le patrimoine de la Corse. Le rôle du Parc naturel régional, présidé par Jean-Luc Chiappini est vital, ambitieux, exigeant et déterminant pour l'avenir de l'île. Il a été créé en 1972 et recouvre aujourd'hui plus du tiers de l'île avec une superficie de 350 000 hectares. Cet axe primordial de l'action vise à assurer pour l'intérieur, actuellement en difficulté, un développement nouveau en lui redonnant toute sa place comme territoire de vie sociale et économique au sein de l'île. La présence des équipes sur le territoire, éco-développeurs locaux et techniciens, permet d'engager et d'accompagner diverses actions ou réalisations : efforts en direction de l'élevage de montagne par la restauration de bergeries, opérations programmées d'amélioration de l'habitat, restauration et valorisation du patrimoine bâti, recueil des savoirs et savoir-faire populaires, archéologie, artisanat mais aussi prévention des incendies.

### Les activités de randonnée

Une des actions les plus visibles au profit des villages de l'intérieur est le développement des activités de randonnée : près de 1500 km de sentiers balisés, plus de 1350 lits réalisés en gîtes d'étapes ou en refuges sur le parcours des sentiers, entre mer et montagne pour les « Mare e Monti », d'une mer à l'autre pour les « Mare a Mare », en altitude pour le GR 20 ou au sein des villages pour les sentiers de pays.

### Préservation et valorisation du patrimoine naturel et culturel

Une des missions essentielles du Parc est d'assurer cette préservation et cette valorisation, de façon intégrée, pour garantir au territoire sa biodiversité et sa qualité, gages d'un développement durable. Un grand nombre d'espèces ou de formations végétales rares sont présentes, dont une forte proportion d'endémiques. Certaines de ces formations fragiles, comme les « pozzine », font l'objet d'une at-

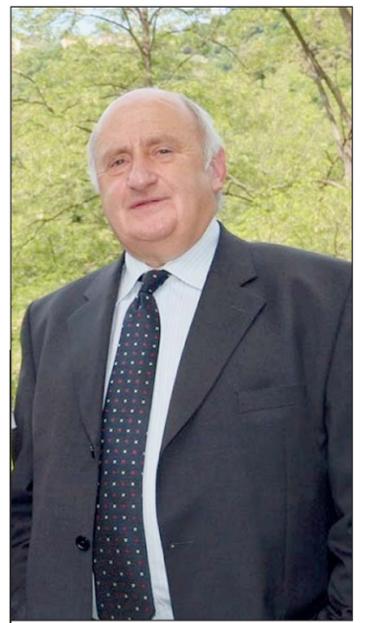
tention particulière. La faune, également riche, comprend plusieurs espèces menacées ou en danger de disparition (le mouflon de Corse, le balzard pêcheur, le gypaète barbu...). Le Parc s'emploie activement à assurer leur protection : il anime un projet de réintroduction d'une espèce disparue, le cerf de Corse et gère le projet européen « LIFE » gypaète barbu. Le Parc participe aussi à la protection de sites sensibles (les lacs d'altitude), à la sauvegarde de l'architecture traditionnelle (bergeries, moulins, maisons anciennes...), à la mise en valeur d'édifices et du petit patrimoine bâti, à la préservation des fresques des chapelles romanes et des vestiges archéologiques (Pianu di Livia).

### Information et sensibilisation

Depuis 1972, le Parc appuie son action de sensibilisation sur ses animateurs et sur les infrastructures qu'il a mises en place : A Casa di a Natura à Vizzavona, A Casa Marina à Galeria, centres permanents d'initiation à l'en-

vironnement destinés à tout groupe constitué, pour des séjours nature à caractère pédagogique.

Deux autres sites complètent l'accueil : le « Village des tortues » à Moltifao destiné au repeuplement et à la réintroduction de la tortue d'Hermann en milieu naturel et la maison d'information du Paesolu d'Aitone à Evisa où des expositions sur la faune et la flore sont proposées. Tout au long de ses 30 années d'existence, le Parc a développé sa politique d'éducation à l'environnement selon deux axes : l'animation en milieu scolaire et l'information des visiteurs. Il a ouvert des Maisons d'information à Ajaccio, Calenzana, Corte... et travaille en liaison avec les syndicats d'initiative. La présence du Parc lors de manifestations, de foires rurales, de salons, la réalisation d'expositions, de documents pédagogiques, la diffusion de plaquettes et d'ouvrages contribuent à sensibiliser le public. L'équipe du Parc dispense également des formations sur le thème de l'environnement et du dévelop-



Jean-Luc Chiappini, président du Parc naturel régional.

pement durable à des enseignants, des bénévoles d'associations et des socioprofessionnels.



■ francois tatti

## "Faire de la Corse un territoire exemplaire"

**La gestion des déchets, c'est à la fois gérer la fin de vie et la renaissance, à travers le recyclage, des éléments rejetés par la population. Une question simplement économique ou aussi philosophique ? L'homme est quand même bien seul et bien embarrassé face à ses déchets....**

Ce n'est pas faux : s'interroger sur la surproduction des déchets c'est poser la question de notre mode de vie et des valeurs qui fondent notre société. Car ce trop plein, au même titre que les émissions de gaz à effet de serre, n'est qu'une résultante d'un modèle économique et social qui doit être repensé. Ce qui est positif c'est que nous en avons pris conscience en Corse comme ailleurs. C'est un premier pas significatif même s'il n'est pas suffisant.

**L'enjeu, c'est de réduire la production en développant le tri. Pour sensibiliser davantage la population faudra-t-il, par exemple, organiser un tri sélectif à domicile à l'échelle de la Corse comme ça se fait ailleurs ?**

N'oublions jamais que la priorité n'est pas de trier mais d'éviter de produire en consommant différemment. Toutefois quand les déchets sont là, il faut éviter de les mettre en décharge et pour cela il faut effectivement les trier pour les recycler. Des progrès immenses ont été faits ces dernières années en Corse mais il faut aller plus loin. Au plan technique, il n'y a pas de recette unique. Le tri à domicile est adapté dans certains cas mais inapproprié pour les immeubles collectifs où le tri se fait nécessairement par cage d'escalier. Au-delà de la technique nous travaillons



François Tatti, président du Syvadeo : "La priorité n'est pas de trier mais d'éviter de produire".

(Photo Gérard Baldocchi)

désormais pour avantager fiscalement les habitants qui font l'effort de trier, car il n'y a pas de raisons qu'ils payent autant que ceux qui ne trient pas. C'est ce que l'on appelle la redevance incitative.

**Combien de communes partenaires à ce jour ? Y a-t-il véritablement une mobilisation autour de la gestion des déchets ? D'autant que des décharges sauvages continuent à polluer des sources.**

Vingt communes ont déjà adhéré au Syvadeo et une cinquantaine de demandes d'adhésion sont à l'étude. Il y a donc une véritable mobilisation des maires qui ont bien compris qu'isolés, ils ne pouvaient relever ce défi.

D'ailleurs, l'un des premiers succès du Syvadeo a été la fermeture de toutes les décharges municipales de son territoire, cela n'a pas été simple car il y en avait onze. Les seules décharges sauvages encore en activité sont situées en dehors du Syvadeo ou alors elles ne concernent pas les déchets ménagers mais les déchets du bâtiment.

**Où en est-on en matière d'équipements ?**

Nous avons beaucoup progressé. De nombreux équipements de gestion (recycleries, quais de transfert) fonctionnent même si c'est parfois sous une forme provisoire. Idem au plan du traitement : un centre de stockage est presque achevé,

un autre est en travaux et deux projets d'usine de tri-compostage sont bien avancés. Tout n'est pas réglé et de nombreux problèmes restent à régler mais on commence à voir le bout du tunnel. Une fois les équipements réalisés, nous aurons rattrapé notre retard.

**70 millions d'euros consommables jusqu'en 2015 dans le cadre du PEI, pour financer la gestion des déchets. C'est déjà bien une question d'argent ?**

Nous éprouvons les plus grandes difficultés à mobiliser les crédits du PEI car souvent les ministères ne disposent pas des lignes budgétaires adéquates pour nos projets. Le préfet ou le SGAC ne sont

pas en cause, ils font ce qu'ils peuvent, mais ils se heurtent à des difficultés administratives kafkaïennes. En réalité, on nous a menti : les crédits du PEI ne sont absolument pas « fongibles » et cette situation devient très préjudiciable dans le domaine des déchets comme ailleurs...

**Le site de stockage de Tallone a été fermé puis rouvert tout récemment : le maire rue dans les brancards, il est fondé à réclamer plus pour sa commune qui subit des nuisances. Quelle est la position du président ?**

On ne peut pas en 2 ans rattraper 25 années de retard ! Je comprends la position des riverains et celle du maire mais j'ai besoin de 2 ans de

plus pour achever les équipements nécessaires. Dans le même temps, je réaffirme ma disponibilité pour travailler à la réduction des nuisances olfactives avec les responsables locaux.

**25 ans de retard, c'est beaucoup en la matière. Résolument optimiste ?**

Mon but n'est pas de rattraper le retard mais de faire de la Corse un territoire exemplaire. C'est en mettant la barre le plus haut possible que l'on peut mobiliser les énergies. Je constate tous les jours sur le terrain que les choses évoluent très vite et positivement. Il y a donc de quoi être très optimiste.

**PROPOS RECUEILLIS PAR HÉLÈNE ROMANI**

■ point de vue

## Non au scénario à "la napolitaine" !



Les tonnages d'ordures à traiter augmentent, tandis que ferment les anciens incinérateurs et que les lieux d'enfouissements deviennent saturés. (Photo Louis Vignaroli)

Comment se pose la question de la gestion des « déchets » dans une île, dont les habitants ont découvert tout récemment que ces résidus sont des productions fatales de l'activité économique, dont les bénéficiaires, producteurs ou consommateurs, devront payer les services d'enlèvement, de recyclage ou d'élimination ?

Le problème se situe à deux niveaux, car il n'est pas seulement technique, mais plus encore politique. D'une part, les décharges sauvages et les pollutions diverses agressent la nature et gâtent le séjour des hommes. Le premier objectif consiste alors à remédier efficacement à cette situation, qui contredit le contenu de ces campagnes de promotion, dans lesquelles on insiste sur la pureté et la qualité de l'environnement insulaire.

D'autre part, le choix des méthodes pour lutter contre l'envahissement des déchets engendre des querelles sociétales et des conflits entre des groupes politiques, des usagers et des associations de défense de l'environnement.

Il convient, donc, d'éviter que ces angoisses et ces affrontements se multiplient proportionnellement à l'augmentation probable, dans les années à venir, du tonnage des déchets produits.

Malgré le renforcement des mesures écologiques, la situation apparaît techniquement indéçise. Jusqu'au début des années 2000, le traitement des déchets restait anarchique. La collecte collective était rarement pratiquée ; on s'en tenait à déposer les ordures et à les brûler sans précautions ici ou là. Les quelques incinérateurs dispersés sur le territoire n'étant pas conformes aux normes sanitaires ou environnementales, on se contentait d'enfouir les déchets ou de les entasser dans ces décharges puantes, telles celle de Saint-Antoine à Ajaccio. Depuis 2003, c'est la Collectivité

territoriale de Corse qui est devenue l'autorité compétente en matière de gestion des déchets.

**« Rejeté par la population par crainte de dangers sanitaires le projet d'incinération à grande échelle a été abandonné »**

et prennent des décisions Les incinérateurs hors normes sont progressivement fermés ; le tri sélectif se généralise ; des déchetteries sont implantées avec le développement de l'intercommunalité. Cependant, les tonnages à traiter augmentent, tandis que ferment les anciens incinérateurs et que les lieux d'enfouissements deviennent saturés, comme on le constate encore à Tallone. Les spécialistes vont alors privilégier l'incinération comme remède au mal.

Toutefois, la population ne manque pas de rejeter pareille solution par crainte de dangers sanitaires. Le ton monte et, en juillet 2008, les conseillers de la Collectivité territoriale de Corse se prononcent à l'unanimité pour l'abandon du projet d'incinération à grande échelle. Or, c'était la voie préconisée, depuis plusieurs années par les ex-

perts. La donne soudainement chambardée bouleverse les plans établis. Nos responsables vont devoir rechercher d'autres moyens. Et l'exercice n'est guère facile, comme le montrent Denis Bayon et Nadine Levratto dans le livre *Faire l'économie des déchets* (Albiana). Diverses solutions sont envisageables. Les implications de chacune d'entre elles pèsent lourdement sur plan environnemental et en matière économique. Dans notre système libéral, les coûts sont supportés par la collectivité qui finance les investissements et les opérations d'élimination des déchets. Celles-ci sont dévolues au secteur privé. Mais à quelles firmes doit-on confier ces tâches : aux plus efficaces, aux moins chères, aux majors, telles Veolia, ou à de petites entreprises locales ? De fait, une partie des déchets, au-delà des nuisances engendrées, se transforme en ressources marchandes, en énergie par exemple, après traitement ou recyclage. Les gestionnaires se posent finalement la même question que les vieux alchimistes : comment transformer cette vile matière en or ?

**JACQUES ORSONI  
PROFESSEUR ÉMÉRITE  
À L'UNIVERSITÉ DE CORSE**

## Le Conservatoire garde la main sur le littoral

De Roccapina à la pointe du Cap Corse, en passant par la Balagne, le paysage insulaire se caractérise par des kilomètres de côtes encore préservées des spéculations immobilières. Une singularité qui détermine la mission du Conservatoire du littoral, qui depuis 1975, a fait de l'acquisition foncière transformée en espaces préservés son cheval de bataille.

« Cet établissement public national financé par les recettes de la taxe de francisation a vu le jour à une époque où les lois montagne et littoral n'existaient pas encore. Il y avait donc urgence », explique Michel Muracciole, délégué de rivages Corse.

Si l'objectif premier est de contribuer à protéger 1/3 des terres sauvages de la région, plus de 18 000 hectares sont actuellement propriétés du conservatoire, soit 23 % du littoral corse. « Les traditions locales comme la chasse et la randonnée auxquelles les Corses sont très attachés ont favorisé notre action ».

### « Confier aux générations des monuments naturels »

Des sentiers balisés, des gîtes restaurés et des plages surveillées, une fois que le promeneur lambda traverse les espaces du conservatoire, il est contraint de se plier aux règles. Soixante-trois agents



Prochainement le Conservatoire du littoral devrait intervenir sur la presqu'île de la Revellata et à Capu di Fenu. (Photo JMV)

assermentés veillent sur ces terres sacrées au nom de l'environnement. « Nous travaillons étroitement avec les collectivités locales pour mener à bien nos fonctions. Nous ne sommes que propriétaires alors qu'elles assurent la gestion », précise le délégué rivages. Employés par le conseil général, l'office de l'environnement, le syndicat Elisa ou l'association Finochiarola, ces gardiens participent au développement durable en favorisant le tourisme vert. Bannis les engins motorisés, interdit le camping sauvage, des restrictions qui ne renferment qu'une seule prérogative, « confier aux

générations futures des monuments naturels ». Pour autant le conservatoire n'a pas vocation d'acheter tout ce qui est « naturel ». Des priorités sont donc énoncées en fonction de critères conformes à la volonté politique définie par le plan « stratégie 2050 ». Une vision à long terme qui détermine et identifie les territoires pour lesquels le conservatoire va entreprendre un travail de longue haleine. À savoir, l'intérêt de la biodiversité, la nécessité de restauration et le besoin d'aménagement pour l'accueil du public. « Nous ne sommes qu'un outil qui va sceler

le devenir d'une partie du territoire ». Pour la mise en valeur et la protection de l'environnement, plus de 1,5 à 2 millions pour les travaux et 1 à 3 millions sont annuellement dégagés. Les communes sont nombreuses à solliciter l'intervention du conservatoire, preuve que l'enjeu environnemental est toujours au cœur de toutes les préoccupations. Les dernières actualités politiques, avec notamment le projet Padduc, auraient pu laisser entendre que les ambitions économiques pouvaient occuper une place prééminente par rapport à

### Les nouveaux projets

Le conservatoire du littoral projette de poursuivre son intervention sur la presqu'île de la Revellata à Calvi et à Capu di Fenu (Ajaccio-Villanova). Des travaux débiteront également sur l'embouchure du Stabiacciu à Porto-Vecchio.

Depuis ces dernières années, le conservatoire a élargi son champ d'action. La préservation du patrimoine maritime s'est rajoutée aux priorités et des travaux sont d'ores et déjà programmés sur les phares de Senetosa et de la Giraglia. La maison cantonnière de Roccapina va elle aussi connaître une nouvelle phase d'aménagement. Une maison de site dédiée aux taffoni avec des parcours intérieurs et extérieurs. Une visite de la tour de Campomoro est proposée au public pour la deuxième année consécutive, fort du succès escompté en 2009, avec plus de 15 000 entrées payantes. Les spectateurs peuvent y découvrir l'exposition « Barbaresques ».

Sur la Pointe de la Castagna, autour d'une tour génoise et de bunkers, le conservatoire envisage d'accueillir des visiteurs sur les thèmes des fortifications et des défenses militaires du XVI<sup>e</sup> au XX<sup>e</sup> siècle. Une nouvelle série de projets est encore à l'étude, notamment avec l'aménagement pédagogique et écologique de la presqu'île San Damiano, sur la réserve naturelle de Biguglia. De nouvelles installations devraient également intervenir sur les sites de Lozari (Belgodère), du Lotu et de Saleccia. La réhabilitation de la chapelle romane de Santa Maria à Rogliano est également à l'ordre du jour.

celle de l'écologie. Le délégué de rivages ne se laisse pas enfermer dans ce débat et préfère jouer son joker. « La protection est un socle commun au-delà de toutes les divergences politiques. La qualité de nos espaces est importante pour tous. » Michel Muracciole referme la parenthèse sur une formule passe-partout : « Le

débat démocratique est inévitable en politique ». Le développement économique pourra-t-il longtemps fonctionner de pair avec le développement durable ? Les nouveaux projets en gestation sur l'ensemble de l'île laissent suggérer qu'ils sont encore nombreux à le penser.

JULIE QUILICI

## Prévention : les forestiers-sapeurs sur tous les fronts

Dans l'ombre, toute l'année, ils débroussaillent, entretiennent les ouvrages, traquent la moindre étincelle. Ces hommes qui mènent une action de prévention et de lutte contre les incendies sont les forestiers-sapeurs du Conseil général de la Corse-du-Sud.

Ces véritables sentinelles s'activent pour la préservation du patrimoine forestier, l'une des priorités de la politique du département. Une mission régie par la convention cadre assignée par le conseil général au service concerné et cofinancée par l'État. « Le département se positionne depuis le début des années 90 comme l'un des moteurs d'une démarche exemplaire menée en coordination avec les principaux partenaires, explique Antoine Peraldi, direc-



Michel Costa, chef du service prévention incendie, Antoine Peraldi, directeur général adjoint en charge de l'aménagement des territoires, et Jean-Michel Di Rosa, responsable du pôle environnement et espace rural, travaillent main dans la main pour prévenir les incendies. (Photo Alain Pistorosi)

teur général adjoint en charge de l'aménagement des territoires. Le secteur de la prévention incendie est l'un des trois axes prioritaires de la direction de l'environnement. Il fait partie des

missions choisies par notre collectivité. Normalement, il est essentiellement du ressort des communes ou communautés de communes d'être à l'initiative de ces travaux », rappelle-t-il. Le dé-

partement a tenu à s'inscrire dans une politique de protection de l'environnement. Objectif ? Garantir et pérenniser tous les ouvrages en lieu et place des collectivités qui en ont réalisé les investissements, ainsi qu'assurer des travaux neufs. Pour mettre en œuvre cette mission, 120 agents sont mobilisés. Une centaine, sur le terrain, quadrille le territoire avec une vingtaine d'engins de travaux spécialisés à leur disposition. Parmi les travaux élaborés par ces professionnels, se trouvent l'entretien, tel que celui des pistes forestières, des pare-feu ou encore des points d'eau, ainsi que la création d'autres ouvrages. Ces équipements permettent ainsi de circuler dans les massifs pour effectuer les patrouilles de surveillance et de se

positionner pour lutter contre certains incendies. De juillet à septembre, les forestiers-sapeurs, postés à des endroits stratégiques, participent au dispositif de lutte et de prévention mis en œuvre par la préfecture.

### 8 millions d'euros investis

Cette politique a permis en plus de quinze ans de contribuer à diviser par trois le nombre de surfaces moyennes parcourues chaque été par les flammes. Au total, 900 ha sont débroussaillés chaque année. 200 à 250 km de pistes DFCI (défense des forêts contre l'incendie) et 300 points d'eau et citernes sont entretenus. Huit millions d'euros (une partie financée par l'État) sont affectés aux coûts de fonctionnement et d'investissement du service, soit environ 3 % de l'en-

veloppe globale du département. « En comparaison, le même service dans les Bouches-du-Rhône dépense environ 0,03 %, poursuit Michel Costa, chef du service prévention incendie, qui exerce son métier avec passion et rigueur. En 1993, 200 ha de pare-feu avaient été créés. En 2009, le chiffre s'élève à 1 200 ha. Mais il faudrait en avoir aux alentours de 5 000 pour assurer une sécurité relative aux parties les plus sensibles du département ». Et Antoine Peraldi de préciser : « Notre souci est qu'à cette vitesse, il faudrait 45 ans avant d'arriver à la mise en œuvre de ces travaux. Une solution plus rapide doit être trouvée pour renforcer cette capacité d'intervention et d'ingénierie ».

EMMANUELLE FERRANDINI



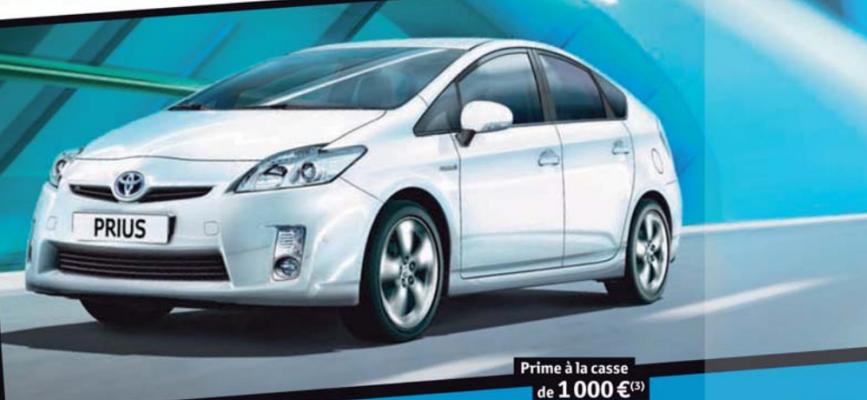
**2 000 €<sup>(2)</sup> de Bonus Écologique.**

Équipements disponibles de série sur la Prius Active :

- 3 modes de conduite disponibles : «EV», «Eco», «Power».
- 4 vitres électriques à fonction anti-pincement avec descente et remontée à impulsion.
- Affichage tête haute (Head Up Display).
- Climatisation automatique.
- Jantes alliage 15 pouces.
- Système audio CD, compatible MP3/WMA à 6 haut-parleurs avec prise audio mini jack.
- Système d'ouverture/fermeture des portes côté conducteur et démarrage sans clé «Smart Entry & Start».

toyota-financement.fr

**Nouvelle Toyota Prius Hybride, Un prix que vous n'êtes pas près d'oublier.**



Prime à la casse de 1 000 €<sup>(3)</sup>

**MONTI AUTOS**

RN 193 - Ldt Canale - 20600 FURIANI  
Tél : 04 95 30 31 70

Z.A. du Stiletto - 20090 MEZZAVIA - AJACCIO  
Tél : 04 95 23 65 00

Route de Bastia - 20137 PORTO-VECCHIO  
Tél : 04 95 70 21 45

**MONTI AUTOS**

Today Tomorrow Toyota

**Modèle présenté : Nouvelle Prius Dynamic**

2000 € de bonus écologique. Valable chez les concessionnaires Toyota participants, réservée aux personnes physiques pour un usage particulier, pour toute commande d'une Nouvelle Prius passée du 01/11/09 au 31/12/09. (2) 2 000 € de bonus écologique pour les personnes physiques, pour un véhicule hybride (électricité + essence) émettant jusqu'à 140 g/km de CO<sub>2</sub> en cycle mixte. Garantie Toyota 3 ans ou 100 000 km, garantie 5 ans ou 100 000 km pour le système hybride : la première des deux limites atteinte. Consommations L/100 km (Normes CE) : cycle urbain/extra-urbain/mixte de 3,9/3,7/3,9 à 4,0/3,8/4,0. Émissions de CO<sub>2</sub> (Normes CE) : cycle mixte de 89 à 92 g/km (A).

prévention et protection de l'environnement

# aménagement du territoire

Le domaine de François  
est protégé des incendies  
grâce à la création de pare-feux

Le Conseil général  
de la Corse du Sud  
y contribue mais  
François et bien d'autres  
ne le savent pas

*Prévention et lutte  
contre les incendies  
avec les forestiers sapeurs ;  
Préservation, mise en valeur  
et gestion des espaces  
naturels sensibles avec  
les agents de protection  
de l'environnement ;  
Réalisation du plan  
départemental  
d'itinéraires de promenades  
et de randonnées.*

Le Conseil général de la Corse du Sud  
agit pour vous au quotidien

CONSEIL GENERAL  
CORSE  DU SUD